



COMMUNE DE LOUARGAT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 septembre 2026

DATE DE CONVOCATION 2 septembre 2026	L'an deux mil vingt-six le 10 septembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur L'HEVEDER Hervé, Maire Membres convoqués : Mrs LE BLEVENNEC, JEGOU, FEJEAN, LE PEUCH, PODER, LE GOAS, LE BORGNE, LE PENNEC, SCOLAN, Mmes QUELEN, LE JANNE, LEROY, HERVE, DENOUEL, FER, CARMES, ANDRE, FRANCOIS Membres absents : Mme QUELEN Brigitte Procurations : Mme QUELEN Brigitte à Mme LE JANNE Claudie Secrétaire : Mr LE PEUCH
DATE D'AFFICHAGE 2 septembre 2026	
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRESENTS : 18 PROCURATIONS : 1 VOTANTS : 19	

63-09-26 ADMINISTRATIF– Règlement intérieur Conseil Municipal

Le Maire expose que conformément à l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Ce règlement, annexé, fixe notamment :

- les conditions de consultations des contrats/marchés et des dossiers ;
- l'organisation et la tenue des séances du conseil municipal ;
- l'organisation et la tenue des commissions municipales.

Après lecture du règlement intérieur, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOpte le règlement intérieur annexé à la présente.

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Extrait certifié exécutoire,

Le Maire,
Hervé L'HEVEDER

Pour Le Maire empêché
et par délégation

Philippe JÉGOU
Adjoint au Maire

